

13 fév 2004 -01:00

Bons d'Etat mars 2004 - 2 (coupons)

Bons d'Etat mars 2004 - 2 (coupons)

Bons d'Etat mars 2004 - 2 (coupons)

Le Ministre des Finances communique:Les coupons des Bons d'Etat qui seront émis le 4 mars prochain sont fixés comme suit:- Bon d'Etat à 5 ans - 4 mars 2004 - 2009 : 3,10 %. - Bon d'Etat à 8 ans - 4 mars 2004 - 2012 : 3,60 %. Le bon d'Etat à 5 ans - 4 mars 2004-2009 est remboursable au pair le 4 mars 2009. Le bon d'Etat à 8 ans - 4 mars 2004-2012 est remboursable au pair le 4 mars 2012.Pour chacun des bons d'Etat, le prix d'émission sera fixé au plus tard le 23 février 2004. La période de souscription sera ouverte du 24 février au 3 mars 2004 inclus.

Agence Fédérale de la Dette
Avenue des Arts 30
1040 Bruxelles
Belgique
+32 257 47082
<http://www.debtagency.be>

Jean Deboutte
Directeur Strategy, Risk Management &
Investor Relations
+32 470 74 72 79
info@debtagency.be